

Cité Scolaire

DAVID D'ANGERS

1, Paul Langevin

49100 ANGERS

Tél : 02 41 88 49 61 - <http://david-angers.e-lyco.fr>

ce.0490001k@ac-nantes.fr

Réussir sa seconde au Lycée Général DAVID d'ANGERS



LA SECONDE

Et présentation :

- ◆ Série Générale (avec 8 spécialités)
- ◆ Série Technologique : STMG

Les objectifs du lycée:

- ◇ Une orientation progressive
- ◇ Un accompagnement personnalisé
- ◇ Une ouverture culturelle
- ◇ Une préparation au Post-baccalauréat



De la seconde ...au POST-BAC

La nouvelle seconde générale et technologique comprend des enseignements obligatoires (tronc commun à 26,5h) avec un accompagnement pour l'orientation et de l'accompagnement personnalisé selon les besoins.

Chaque élève a aussi la possibilité de suivre un enseignement optionnel selon les places disponibles (Italien 3, Latin, Grec, Section Européenne, Arts Plastiques, Musique, Théâtre)

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

• Un seul baccalauréat général avec des spécialités
À choisir parmi celles disponibles dans son lycée avec certaines combinaisons possibles. Les spécialités présentent au lycée David d'Angers :

1. Humanités, littérature et philosophie
2. Langues, littératures et cultures étrangères
3. Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
4. Histoire-géographie, Géopolitique
5. Sciences Economiques et Sociales
6. Mathématiques
7. Physique-Chimie
8. Sciences de la Vie et de la Terre

♦ Un enseignement optionnel possible suivant les capacités : LVC Italien, LCA Latin, LCA Grec, Arts Plastiques, Musique et Théâtre

♦ Enseignements linguistiques : section européenne , section franco-italienne ESABAC

BACCALAURÉATS TECHNOLOGIQUES

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

- **STMG** - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
 - filière de réussite en bac+2 (IUT ou BTS)
 - possibilité de poursuite en classe préparatoire économique
- ♦ Un enseignement optionnel possible suivant les capacités : LVC Italien, Arts Plastiques, Musique et Théâtre

Activités et évènements au lycée parmi d'autres :

Semaine Pas Comme Davitude

Passeport Recherche, Olympiades...

Maison Des Lycéens

Forums Parcours Avenir

Association Sportive

Forum Santé

Fête de la Sciences

OLDA (orchestre symphonique)

Après le BACCALAURÉAT : 2, 3, 5 OU 8 ANS...

Le lycée a pour vocation de préparer le lycéen à l'enseignement supérieur dans le cadre européen du LMD (Licence-Master-Doctorat).

Pour les élèves préparant un baccalauréat général et suivant les spécialités :

- ♦ Université avec des parcours en vue d'obtenir une licence en 3 ans puis un Master professionnalisant ou un doctorat.
- ♦ Classes préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)
- ♦ Écoles (Ingénieurs: INSA, Polytech, ...), paramédicales, commerces...

Pour les élèves préparant un baccalauréat technologique :

* Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

* Diplôme Universitaire Technologique (DUT).

Ces deux formations peuvent être complétées par une licence professionnelle.

* Classes préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE): EC pour la série STMG

En fin de troisième, l'orientation de l'élève repose sur :

Ses compétences personnelles :

Ses qualités,
Ses résultats scolaires...

Sa motivation :

Ses goûts,
Ses centres d'intérêt,
Ses représentations professionnelles,
Ses connaissances du monde
économique et social...

Ses habitudes de travail :

Son rapport à l'écrit,
Son plaisir à lire,
Sa capacité à mémoriser,
Son intérêt pour l'abstraction,
Du temps dégagé pour effectuer
son travail scolaire...

Le soutien de sa famille.

Seconde Générale et Technologique

La seconde comprend des enseignements obligatoires (tronc commun 26h30) pour tous les élèves et la possibilité de choisir un enseignement optionnel selon les places disponibles. En fin de seconde, les résultats obtenus dans le tronc commun et les centres d'intérêt aident à se positionner sur le cycle terminal avec le choix des trois spécialités déterminantes pour l'obtention du baccalauréat dont les modalités changent pour la session 2021.

Les enseignements en seconde

Tronc Commun (26h30)

- Français (4h)
- Histoire-Géographie (3h)
- Langues Vivantes A et B (5h30)
- Sciences Économiques et Sociales (1h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique-Chimie (3h)
- Sciences de la Vie et de la Terre (1h30)
- Education Physique et Sportive (2h)
- Enseignement Civique et Moral (0h30)
- Sciences Numériques et Technologie (1h30)

Enseignement Optionnel au choix (3h00)

- Langue Vivante C Italien
- Latin
- Grec
- Arts Plastiques
- Musique
- Théâtre

Accompagnement personnalisé :

- Apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés, dans les disciplines comme dans les méthodes, selon les besoins (public ciblé)

Accompagnement au choix de l'orientation :

Selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mise en place dans l'établissement.

1h d'accompagnement hebdomadaire avec le professeur principal de la classe est maintenu au lycée David d'Angers avec une politique concertée sur l'ensemble des classes.



BACCALAUREAT 2021 (Coefficient 100)

- ◆ Contrôle continu (Coefficient 10)
- ◆ Epreuves Communes (Coefficient 30)
- ◆ Epreuves finales (Coefficient 60)

Coefficient 10 - Contrôle continu : Moyennes trimestrielles de l'ensemble des matières non pondérées de première et de terminale.

Enseignements du tronc commun : Français (ou Philosophie), Enseignement Moral et Civique, Langue vivante A, Langue Vivante B, Enseignement Scientifique, Education physique et sportive.

Enseignements de spécialité (3 au choix en première et 2 en terminale) :

Enseignement optionnel (1 au choix du candidat, suivi en classe de première et en classe de terminale) :

Arts (Arts Plastiques, Musique, Théâtre), LCA Latin, LCA Grec, Langue Vivante C (Italien)

Enseignement optionnel (1 au choix du candidat suivi en classe de terminale) :

Mathématiques expertes, Mathématiques complémentaires

Coefficient 30 - Epreuves communes organisées localement (Banque nationale d'épreuves) : Notes de partiels en histoire-géographie, langue vivante A, langue vivante B, Enseignement scientifique, EPS et Spécialité 3 (celle abandonnée en fin de première)

A la fin du deuxième et du troisième trimestre de première

Au début du 3^{ème} trimestre de terminale

L'organisation des épreuves communes relève de chaque établissement qui détermine les modalités d'organisation (anonymat des copies et épreuves de remplacement comprises).

Coefficient 60 - Epreuves finales.

les épreuves finales de première :

écrit de français de 4h (coefficient 5)

oral de français de 20 minutes (coefficient 5)

et les épreuves finales de terminale :

Philosophie écrit de 4h (coefficient 8)

Oral (coefficient 10)

Spécialité 1 (coefficient 16) et Spécialité 2 (coefficient 16)

Epreuves	Nature et Durée
Arts	Ecrit 2h et oral 30min
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Ecrit 4h
Humanités, littérature et philosophie	Ecrit 4h
Langues et littérature étrangères	Ecrit 3h et Oral de 30min
Mathématiques	Ecrit de 4h
Physique-Chimie	Ecrit 3,5h et pratique 1h
Sciences de la Vie et de la Terre	Ecrit 3,5h et pratique 1h
Sciences économiques et sociales.	Ecrit de 4h
Spécialité série STMG : Sciences de Gestion et Numérique + 1 spécialité (Marketing ou Ressources Humaines et Communication)	Oral et Ecrit 4h

LANGUES VIVANTES LVA, LVB et LVC ESABAC LANGUES et CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

L'objectif essentiel de l'enseignement des langues vivantes est de conforter sensiblement, dès la classe de seconde et tout au long des trois années de lycée, les progrès enregistrés ces dernières années dans la compétence orale. Cette amélioration recherchée ne dissocie pas pour autant l'oral et l'écrit, ces domaines de la langue sont complémentaires l'un de l'autre dans les apprentissages et s'articulent dans les situations de communication auxquelles l'élève prend part, quel que soit son niveau dans chacun d'eux.

La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis d'une part, d'enrichir les connaissances d'autre part. L'aisance recherchée à l'oral se construit dans une large mesure grâce à une pratique assidue en classe et hors de la classe, mais aussi en lien avec l'écrit qui permet à l'élève de mieux fixer la langue.

De l'antique au moderne, du moderne à l'antique, la confrontation d'œuvres latines ou grecques avec des œuvres contemporaines est le point de départ de la réflexion conduite lors de la mise en œuvre de l'objet d'étude.

OFFRE LINGUISTIQUE DU LYCEE DAVID D'ANGERS	SECONDE	PREMIERE	TERMINALE
LANGUES VIVANTES A (LV1)			
Anglais	3h	2,5h	2h
Allemand	3h	2,5h	2h
Espagnol	3h	2,5h	2h
Italien (section binationale ESABAC)	4h	4h	4h
LANGUES VIVANTES B (LV2)			
Anglais	2,5h	2h	2h
Allemand	2,5h	2h	2h
Espagnol	2,5h	2h	2h
Italien	2,5h	2h	2h
SPECIALITES (4h en Première et 6h en Terminale)			
Langues Littératures et Cultures de l'Antiquité Latin	Non	4h	6h
Langues, Littératures et Cultures Etrangères Anglais	Non	4h	6h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (Engagement pour l'année)			
Italien LVC (LV3)	3h	3h	3h
LCA Latin	3h	3h	3h
LCA Grec	3h	3h	3h

Les élèves de seconde sont inscrits avec les langues suivies au collège. Un changement de langue se fait avec avis des professeurs de langues et une demande de la famille.

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS avec Discipline Non Linguistique (D.N.L.) Sciences Economiques et Sociales et Mathématiques

Les développements de la construction européenne, l'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels, élèvent désormais au rang d'impérieuse nécessité la maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes et rendent souhaitable la formation du plus grand nombre d'élèves à un niveau proche du bilinguisme, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers.

L'objectif général de ce dispositif est d'offrir à tous les élèves motivés par l'apprentissage des langues vivantes ce qui a fait le succès pédagogique de ces sections avec l'élaboration des programmes d'enseignements spécifiques.

Les éléments qui ont assuré la réussite de cet enseignement sont de trois ordres :

1. Un horaire d'enseignement linguistique très renforcé ;
2. L'enseignement, dans la langue de la section, de tout ou partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques ;
3. Enfin, dans le cadre du projet d'établissement, l'organisation d'activités culturelles et d'échanges, tendant à l'acquisition d'une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

Les sections européennes offriront ainsi un parcours progressif qui permettra, à partir d'un renforcement des compétences linguistiques, l'utilisation de la langue étrangère comme moyen de communication dans d'autres disciplines.

Enfin, la scolarité suivie dans la section européenne sera prise en compte au baccalauréat et fera l'objet d'une mention spéciale portée sur ce diplôme (mention européenne).

Procédure d'inscription

Procédure non encore définie à ce jour suite à la réforme du lycée.

A défaut la demande se fera au moment de l'inscription et une commission arrêtera les candidats retenus.



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS avec Discipline Non Linguistique (D.N.L.) Sciences Economiques et Sociales

Contenu des enseignements

Anglais

- Amélioration de la compréhension orale et écrite,
- Usage de l'anglais comme langue de communication dans le domaine de l'économie et de la sociologie,
- Préparation à l'épreuve spécifique du CEC (Cambridge English Certificate) en classe de terminale,
- Développement des aspects culturels et sociétaux des thèmes abordés en économie, en particulier dans le monde anglo-saxon.

Exemples d'activités

- Recherche documentaire en anglais,
- Découverte des filières économiques et sociales au travers des aspects socioprofessionnels de l'industrie musicale,
- Consolidation et approfondissement des programmes de Sciences économiques et sociales du lycée,
- Sensibilisation aux approches sociopolitiques anglo-saxonnes et aux notions fondamentales de l'économie par le biais d'études de cas variées : téléchargement musical, causes et conséquences; la société Starbucks; les inégalités sociales et le traitement de l'information dans les médias

Préparation de l'épreuve spécifique du baccalauréat ES.

L'assistant de langue anglaise participe aux séances pour renforcer l'apprentissage de la communication en anglais à toutes les étapes de l'apprentissage de l'économie et des sciences sociales.

Poursuite d'études

Un élève qui se sera sérieusement investi pendant plusieurs années dans le cursus de la section européenne développera un très bon niveau en anglais, ainsi qu'une aisance dans le domaine de la culture économique et sociale.

La Section Européenne Anglais DNL Sciences Économiques et Sociales du lycée David d'Angers permet d'obtenir la mention européenne au baccalauréat qui facilitera :

- la poursuite d'études en sciences économiques et sociales de façon générale, puisque l'anglais est la langue de communication de nombreux secteurs de l'économie (presse, médias, littérature, etc.),
- l'admission dans des sections européennes ou internationales de l'enseignement supérieur (par exemple, l'Institut Sciences Po*),
- l'admission dans des universités étrangères.

** Sciences Po, c'est tout d'abord une formation en cinq ans pour s'aligner sur les évolutions des formations universitaires au niveau international et qui débouche sur un diplôme reconnu et apprécié. Ce sont des actions de formation continue qui concourent à l'ouverture et à la promotion professionnelle de nombre de personnes. C'est une structure de recherche en science politique, s'appuyant sur deux grands centres de renommée internationale soutenus par le CNRS, ce qui, par le nombre des chercheurs et des doctorants, fait de l'Institut un des trois pôles nationaux dans cette discipline.*

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS avec Discipline Non Linguistique (D.N.L.) Mathématiques

Contenu des enseignements

Le cours de mathématiques au service de la pratique de la langue étrangère :

- le caractère universel des mathématiques permet l'étude des sujets les plus divers ;
- certaines phases du traitement d'un problème de mathématiques facilitent les échanges et le débat ;
- les mots et expressions spécifiques aux mathématiques sont réduits et simples à comprendre ;
- l'utilisation récurrente de fonctions langagières et notions spécifiques facilite leur appropriation.

La dimension culturelle de l'enseignement de mathématiques en langue étrangère est multiple :

- l'étude de textes scientifiques en langue étrangère, de biographies de mathématiciens étrangers, des visites de musées, de sites ou d'expositions enrichissent la culture scientifique de l'élève ;
- la diversité des approches permet à l'élève de développer sa culture mathématique.

L'enseignement des mathématiques en langue étrangère prépare l'avenir de l'élève :

- à l'heure où la mobilité des étudiants devient courante, avoir bénéficié d'un enseignement de mathématiques en langue étrangère représente une véritable plus-value ;
- l'élève enrichit son portfolio de compétences en vue de son avenir professionnel et de son orientation via Parcoursup.

Exemples d'activités en seconde et en cycle terminal :

- la découverte du système binaire, le système de numération permettant de représenter des nombres avec seulement deux chiffres ;
- des études statistiques concernant les pays anglophones ;
- le renforcement des acquis mathématiques par la résolution d'exercices variés ;
- la découverte du braille, un système d'écriture tactile à points saillants, à l'usage des personnes malvoyantes ;
- l'usage d'un langage de programmation dont les instructions s'écrivent en anglais (Python) ; l'histoire de la cryptographie dont le rôle majeur du mathématicien anglais Alan Turing dans la cryptanalyse de la machine Enigma utilisée par les armées allemandes pendant la deuxième guerre mondiale ;
- l'intelligence artificielle, le principe de son fonctionnement et les conséquences Sociologiques de son développement ; etc.

Poursuite au cycle terminal et baccalauréat :

- les élèves pourront continuer à suivre l'option européenne de Mathématiques en première et en terminale ;
- pour le baccalauréat, une évaluation spécifique en terminale permettra d'apprécier le niveau de maîtrise de la langue.

Section Binationale Franco-Italienne ESABAC

L'EsaBac est un cursus de trois ans qui permet d'obtenir simultanément le Baccalauréat français et l'Esame di Stato Italien, soit deux diplômes de fin d'études secondaires.

Présentation de la section ESABAC:

Dans cette section binationale franco-italienne, les élèves suivent les enseignements renforcés en Langue et Littérature italiennes (4h hebdomadaires, à la place des 2h30 en Langues Vivantes) et en Histoire-Géographie enseignées en langue italienne.

Les objectifs spécifiques à EsaBac sont :

- le perfectionnement linguistique pour une très bonne maîtrise de la langue (niveau B2/C1 en Terminale)
- une connaissance approfondie de l'Italie et de la culture italienne
- des périodes d'immersion en Italie, notamment par les échanges scolaires organisés régulièrement en partenariat avec des lycées italiens.

Modalités et débouchés:

A l'examen, les élèves passent les épreuves spécifiques en Langue et Littérature Italiennes et en Histoire-Géographie. Pour le reste, ils sont soumis aux mêmes épreuves que les autres candidats au Baccalauréat.

L'EsaBac donne accès de plein droit aux universités françaises et italiennes.
Il permet de s'inscrire dans des cursus binationaux proposés en France et en Italie.

Ce double diplôme enrichit les CV d'un atout particulier. L'Italie est à la fois le deuxième fournisseur et le deuxième client de la France et de nombreuses entreprises sont à la recherche de jeunes diplômés ayant des compétences reconnues en italien.

Procédure d'inscription:

La section Esabac s'adresse aux élèves sérieux et motivés qui étudient l'italien au collège (en section bi-langue ou LV2) ou bilingues. En dehors d'un intérêt certain pour la littérature et la culture italiennes, un niveau de langue A2 confirmé est nécessaire ainsi qu'un bon niveau en Histoire-Géographie.

Un dossier de candidature est à compléter en mars/avril de l'année de Troisième, téléchargeable sur le site du lycée.

La section EsaBac n'est soumise à aucune sectorisation. Tout élève peut donc s'y inscrire. Pour les élèves n'habitant pas à proximité, le lycée David d'Angers dispose d'un internat reconnu pour ses bonnes conditions de travail.

Les inscriptions sont validées par l'Inspection Académique après examen des dossiers d'inscription par une commission spécialisée.



Enseignement Optionnel Langue Vivante C : Italien

L'apprentissage de l'italien comme troisième langue vivante s'adresse à des élèves motivés qui, du fait de leur âge, ont en général une meilleure capacité d'observation, de réflexion, de conceptualisation et ont déjà acquis au cours de leur scolarité:

- ◆ des connaissances sur le fonctionnement des langues ;
- ◆ des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail ;
- ◆ une plus grande maturité qui les pousse à s'intéresser à des aspects de civilisation plus diversifiés, à des thèmes touchant directement aux réalités actuelles.

Cet enseignement est organisé, comme pour la LVA et la LVB, dans une perspective de communication, portant sur une langue usuelle et authentique. Cet apprentissage peut-être poursuivi dans les voies générale et technologique. Le volume hebdomadaire est également de **3 heures en Première et en Terminale**.

Comme pour les autres langues, la thématique Gestes fondateurs et mondes en mouvement s'articule autour de huit axes:

- ◆ Identités et échanges
- ◆ Espace privé et espace public
- ◆ Art et pouvoir
- ◆ Citoyenneté et mondes virtuels
- ◆ Fictions et réalités
- ◆ Innovations scientifiques et responsabilité
- ◆ Diversité et inclusion
- ◆ Territoire et mémoire

AU BACCALAUREAT :

L'enseignement optionnel LVC Italien est évalué en contrôle continu, au même titre que les autres matières. Le niveau attendu est le B1.

Perspectives pour le Post-Bac

L'italien est un atout pour l'orientation post-bac. Dans un dossier **Parcoursup** le choix de la LVC est un gage de sérieux, d'investissement et d'autonomie de la part du futur candidat.

L'italien offre la possibilité de faire ses études dans un grand nombre de centres de préparation universitaire, professionnels, scientifiques d'un niveau international et dans les écoles prestigieuses des domaines du design, de l'ameublement, de l'urbanisme, de la restauration d'art, de l'économie, de l'écologie...

A titre d'information, l'Italie est la 3ème puissance économique de la zone Euro. La France est le 2ème client et le 2ème fournisseur de l'Italie (pour les Pays de la Loire: l'Italie est le 3ème partenaire de la région concernant les importations après l'Allemagne et la Chine)

<http://ores.paysdelaloire.fr/783-exportations.htm>



Enseignement Optionnel Langue et Culture de L'Antiquité : Latin

Cette option est une spécificité du Lycée David d'Angers

En seconde, le latin peut être choisi comme enseignement optionnel.
En première, il est proposé comme option, quelles que soient les spécialités (scientifiques ou littéraires) choisies par les élèves. Il peut également être choisi comme enseignement de spécialité.

Cet enseignement peut intéresser un large public d'élèves, notamment :



ceux qui souhaitent **valoriser leur dossier post-bac** avec une ouverture culturelle et une capacité de travail et ceux qui souhaitent mieux aborder **les épreuves** (dissertation, commentaire) en ayant acquis de multiples références culturelles.



ceux qui envisagent **des parcours post-bac exigeant une solide culture générale** : Droit, Médecine, Classes Préparatoires dans le domaine scientifique et économique, Sciences Politiques...



ceux qui envisagent des **études littéraires** : Lettres, Histoire, Philosophie, Classes Préparatoires littéraires ...

L'enseignement du latin est en relation avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire, de la philosophie et des arts ; il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères ; il développe la rigueur.

Objectifs et activités :

La lecture, la traduction et le commentaire de textes latins doivent permettre aux lycéens

- de se situer dans l'**Histoire** et de comprendre les événements et enjeux d'aujourd'hui ;
- de mieux comprendre et mieux maîtriser la **langue française** (étymologie ...) ;
- de former leur capacité à **argumenter** et à **délibérer** par l'approche des modes de pensées antiques politiques, religieux et philosophiques ;
- de mettre en résonance **les œuvres de l'Antiquité** avec le monde contemporain et en mesurer l'**influence** à travers les siècles
- de mener des **projets** pédagogiques dynamiques (sorties, travail de l'oral, travail de groupe ...)

Enseignement Optionnel Langue et Culture de L'Antiquité : Grec

Cette option est une spécificité du Lycée David d'Angers

En seconde, les élèves peuvent commencer le Grec sans avoir suivi cet enseignement au collège.

En première, il est proposé comme option, quelles que soient les spécialités (scientifiques ou littéraires) choisies par les élèves. Il peut également être choisi comme enseignement de spécialité.

Cet enseignement peut intéresser un large public d'élèves, notamment :



ceux qui souhaitent **valoriser leur dossier post-bac** avec une ouverture culturelle et une capacité de travail et ceux qui souhaitent mieux aborder **les épreuves** (dissertation, commentaire) en ayant acquis de multiples références culturelles



ceux qui envisagent **des parcours post-bac exigeant une solide culture générale** : Droit, Médecine, Classes Préparatoires dans le domaine scientifique et économique, Sciences Politiques...



ceux qui envisagent des **études littéraires** : Lettres, Histoire, Philosophie, Classes Préparatoires littéraires ...

L'enseignement du grec est en relation avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire, de la philosophie et des arts ; il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères ; il développe la rigueur.

Objectifs et activités :

La lecture, la traduction et le commentaire de textes grecs doivent permettre aux lycéens :

- De se situer dans l'**Histoire** et de comprendre les événements et enjeux d'aujourd'hui ;
- de mieux comprendre et mieux maîtriser la **langue française** (étymologie ...) ;
- de former leur capacité à **argumenter** et à **délibérer** par l'approche des modes de pensées antiques politiques, religieux et philosophiques ;
- de mettre en résonance **les œuvres de l'Antiquité** avec le monde contemporain et en mesurer l'**influence** à travers les siècles

Enseignement Optionnel

Arts Plastiques

Dans le cadre de la réforme du lycée, l'enseignement des arts plastiques peut se poursuivre en seconde puis en première et terminale.

Il est accessible à tous les élèves, dès la seconde à travers une option facultative de 2h hebdomadaires puis en cycle terminal avec des heures dédiées.

Développant les compétences travaillées en collège, l'enseignement des arts plastiques encourage et valorise les capacités d'expression de chaque élève. S'appuyant sur la dynamique d'exploration et d'expérimentation, de recherche et d'invention, les arts plastiques couvrent l'ensemble des domaines s'inventent et se questionnent les formes: dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture.

Compétences travaillées au lycée:

- Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive
 - ◆ Expérimenter, produire, créer...
 - ◆ Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
- Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique
- Questionner le fait artistique



Enseignement Optionnel

Arts : Musique

Durant leur scolarité au collège, les élèves ont suivi un enseignement obligatoire en éducation musicale et acquis des connaissances et capacités relevant de la pratique des arts et de leur histoire. En classe de seconde, il leur est proposé de poursuivre ce parcours et d'affirmer leurs goûts, aptitudes et motivations pour faire des choix réfléchis en vue du cycle terminal.

« Percevoir et Produire »

En classe de seconde, première et terminale : l'heure consiste à acquérir des connaissances culturelles, techniques et méthodologiques pour l'approche sensible et la compréhension de **toute forme d'expression musicale** : musiques actuelles, musique classique. L'enseignement se développe autour de trois thématiques : Musique et société- Musique et Texte- Musique et image.

L'épreuve du baccalauréat: l'évaluation relève du contrôle continu annuel.



Enseignement Optionnel

Arts : Théâtre

Art vivant et contemporain, tout autant que porteur d'une longue histoire, le théâtre est une pratique artistique collective qui s'inscrit dans un lieu concret et un moment présent, et qui implique une relation toujours nouvelle avec un public.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Le théâtre est un moyen de s'ouvrir à soi et aux autres. Il permet de travailler la confiance en soi et la prise de parole.

Enfin, l'option théâtre initie les élèves au répertoire théâtral en passant par le théâtre grec, la tragédie classique et le théâtre contemporain.



« Imagination, créativité et dimension artistique sont au cœur du théâtre »

En classe de seconde : La pratique théâtrale est au cœur de cet enseignement. Elle est constamment liée à la pratique de spectateur et permet d'acquérir progressivement des connaissances sur le théâtre. Un spectacle voit le jour en fin d'année.

Les connaissances sont toujours introduites soit à l'occasion du travail de plateau, soit en relation avec les spectacles vus par la classe (l'élève assiste à trois spectacles au moins dans l'année), soit par la rencontre avec des professionnels du spectacle vivant (comédien, metteur en scène, régisseur...)

En classe de première et de terminale : En cycle terminal pour l'enseignement optionnel théâtre, la mise en jeu de l'élève et sa participation à un projet théâtral collectif sont centrales. Pour avancer dans sa pratique artistique et engager une réflexion à partir d'elle, l'élève est tour à tour acteur, agissant de façon créative sur le plateau, et spectateur, engagé de façon sensible et critique dans la réception des spectacles auxquels il a assisté durant l'année (au moins trois spectacles dans l'année).

Le programme s'organise autour de trois composantes indispensables : pratique artistique, école du spectateur et prise en compte du contexte culturel et historique. La rencontre avec des professionnels du spectacle vivant (comédien, metteur en scène, régisseur) permet aux élèves de mieux appréhender le monde du spectacle vivant et de ses enjeux.

Compétences liées à la pratique théâtrale :

◆ **Compétences pratiques**

- de se mettre en jeu et en relation avec ses partenaires
- de jouer avec un certain nombre de conventions théâtrales impliquant le corps et la voix de l'acteur
- de mettre en relation son travail de plateaux et ses connaissances théâtrales ...

◆ **Compétences culturelles**

- de revenir sur son expérience sensible de spectateur pour analyser et la partager
- de distinguer les principales composantes d'une représentation

◆ **Compétences méthodologiques**

- de verbaliser ses émotions, d'exprimer un jugement personnel argumenté, et d'entrer dans une réflexion collective
- de proposer une analyse orale et écrite du travail de plateau et des spectacles vus
- De mener une recherche documentaire au CDI ou sur Internet



La procédure d'affectation en fin de Troisième

Après avis du conseil de classe du troisième trimestre et en accord avec la famille, le collège enregistre sur la procédure informatique AFFELNET les vœux d'orientation en précisant le(les) lycée(s) demandé(s).

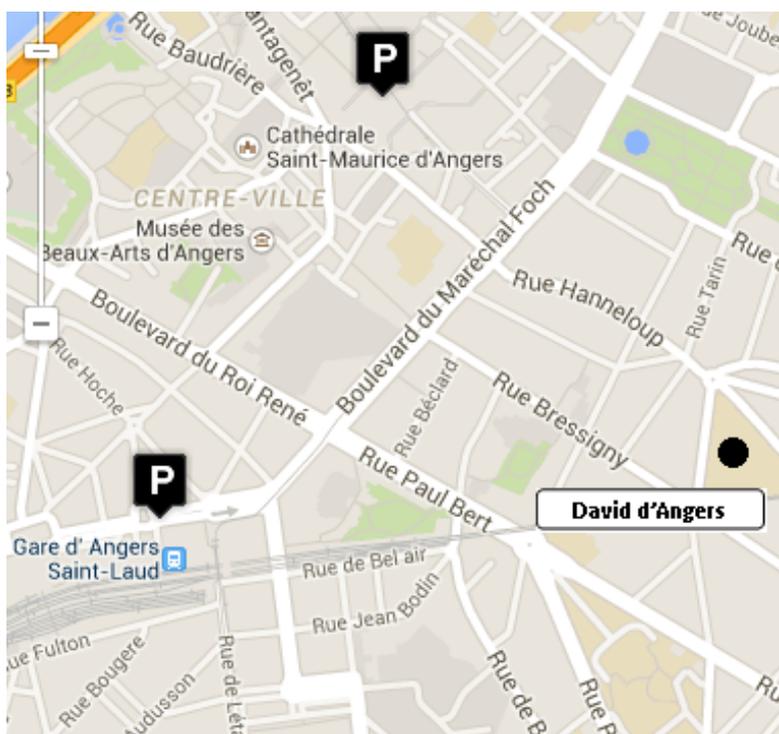
Après les commissions d'affectation où les demandes sont étudiées, des notifications sont expédiées aux familles indiquant l'établissement d'accueil. Chaque lycée fournit les dates d'inscription et des démarches administratives à effectuer.

Tout élève doit être inscrit au début du mois de Juillet.

Un dossier administratif est alors constitué et déposé au lycée.

La famille précise sur ce dossier les choix des langues et des options qui servent de base pour la constitution des classes et des emplois du temps. En s'inscrivant, l'élève s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte informatique du lycée.

Informations utiles pour le Lycée David d'Angers



Le lycée se situe au cœur de la ville d'Angers à 15 minutes de la Gare et 10 min du tramway ou transport urbain (place Lorraine).

Irigo est le service des transports en commun des 33 communes de l'agglomération Angers Loire Métropole et le Conseil Général est responsable des transports scolaires sur le département de Maine et Loire (AnjouBus et SNCF)

INFORMATIONS :

Les services administratifs sont ouverts du
LUNDI au VENDREDI
de 7h45 à 17h30



Lycée David d'Angers Internat

L'Internat est un service proposé aux élèves qui ne peuvent retourner le soir dans leur famille. Il est organisé de façon à favoriser le travail scolaire, clé de la réussite dans les filières générales et technologiques du lycée.

La capacité d'accueil de l'internat du lycée David d'Angers est de **177 places** qui se répartissent en 129 places filles et 48 places garçons.

Les élèves inscrits au Lycée David d'Angers qui sollicitent une place à l'internat sont prioritaires par rapport aux élèves, internes au lycée David d'Angers, mais scolarisés dans d'autres établissements qui ne disposent pas d'internat ou dont la capacité d'accueil n'est pas suffisante.

En cas de demandes d'inscription en nombre supérieur à celui des places disponibles, ne seront pas prioritaires les élèves dont l'éloignement du domicile ne justifie pas à lui seul la demande d'internat.

Le fonctionnement de l'internat

L'internat fonctionne du lundi soir au vendredi matin selon un règlement spécifique distinct du règlement intérieur du Lycée David d'Angers dans la mesure où il concerne aussi des élèves qui ne sont pas inscrits au Lycée David d'Angers.

Les élèves internes sont accueillis dans des chambres de 3 lits.

Les internes, qui ont pour la plupart la possibilité de sortir dans la journée, ne restent que quatre nuits par semaine à l'internat. Le temps de présence obligatoire dans cette structure est donc limité et doit être consacré, à la réussite des études entreprises, objectif qui est la justification première de cet hébergement. Un temps d'étude spécifique est prévu à cet effet.

Le coût annuel de l'internat, pour l'année 2020, s'élève à 1 591.6 € :

Janvier – Mars	Avril – Juin	Septembre - Décembre
478.4€	487.6€	625.6 €

Le règlement des prestations, repas et hébergement, se fera en trois fois au cours de l'année scolaire.

Le règlement par prélèvement automatique et l'échelonnement des versements sont possibles.



Lycée David d'Angers

La Restauration

La RESERVATION du repas est obligatoire, elle peut être faite :

- aux bornes prévues à cet effet dans l'établissement : au plus tôt, la veille du repas à partir de 14h30, au plus tard le jour même jusqu'à 10h10. Pour cela, l'élève doit être en possession de sa carte, et cette dernière doit être approvisionnée.
- par l'accès e-lyco en ligne sur des délais plus longs : réservation jusqu'à 6 semaines à condition que le crédit le permette !

Au 01/01/2020, le prix du repas est de 4,15€.

Modalités de paiement : La carte doit être rechargée 48h à l'avance par les moyens proposés par l'établissement par : Carte Bancaire via le site de l'établissement ; chèque dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet (nom, prénom au dos du chèque) ; en espèces à l'intendance.

En cas de perte, la carte devra être refaite (6.80€). Le prix de l'étui plastique qui empêche la démagnétisation due à l'usure de la carte est de 0.90€.

Manuels scolaires et liste de fourniture

Les **manuels scolaires** sont distribués par le lycée en début d'année scolaire. Une **liste de fournitures**, non exhaustive, est fournie avec le dossier d'inscription en classe de seconde et sera disponible en ligne sur le site du lycée.

Chaque lycéen vient avec son matériel et les manuels scolaires attendus pour les activités proposées, son carnet scolaire, des copies et les fournitures de base (stylos, crayons de couleurs...). Un sac semi-rigide facilite le transport et protège les manuels scolaires.

Sorties scolaires: Il est demandé aux élèves de souscrire au e-Pass de la Région des Pays de la Loire pour faciliter l'accès aux spectacles à des conditions

L'organigramme de la cité scolaire

DIRECTION

Proviseur

M. Patrick Carbonnier

Principale Adjointe

Mme Nadège Dague

Proviseur-Adjoint

M. Jérôme Jannièrè

Gestionnaire (Agent comptable)

M. Didier Decoux

Tél 02.41.88.14.11

Ce.0490001k@ac-nantes.fr

Missions :

Pilotage EPLE

Gestion des ressources humaines

Gestion des Moyens Pédagogiques

Gestion des ressources financières et matérielles

Communication Internes et Externes

Contrôle de légalité

EQUIPE MEDICO-SOCIALE

Médecin Scolaire

Mme Lair

Infirmières Tél : 02.41.88.10.08

Mme Christine Aubry

Mme Estelle Patoz

Assistante Sociale

Mme Héloïse Lecorps

EQUIPE LOGISTIQUE

Service Informatique

M. Guillaume Ménager

Service Général

Agent Chef

Mme Aurélie Martin

10 agents service général

Maintenance

M. Pierrick Leboucher

2,5 Agents de maintenance

Restauration Tél : 02.41.88.10.08

M. Sébastien Rabouan

6 Agents cuisines

Techniciens de laboratoire

PSYCHOLOGUES EDUCATION
NATIONALE

Mme Marie-Paule GAILLARD

M. Alfred MARQUES

SERVICE ADMINISTRATIF

Secrétaire de direction : **Mme Nathalie Vénérosy**

Tél 02.41.88.44.11 ce.0490001k@ac-nantes.fr

Secrétaire Scolarité Collège : **M; Virginie Lexpert**

Tél 02.44.68.01.54 Sco.clgdavid@ac-nantes.fr

Secrétaire Scolarité Lycée : **Mme Gaëlle Besson**

Tél 02.44.68.01.53 Sco.lycdavid@ac-nantes.fr

PEDAGOGIQUE – SCOLARITE -ORIENTATION

Proviseur : **M. Patrick Carbonnier**

Principale Adjointe : **Mme Nadège Dague**

Proviseur-Adjoint : **M. Jérôme Jannièrè**

EQUIPES PÉDAGOGIQUES :

Coordinateurs de Matières

Professeurs Principaux

140 Professeurs

CDI Collège : Mme Céline Guérin

CDI Lycée : Mme Frédérique Dourneau

VIES SCOLAIRES :

Collège

CPE : **Mme Sylvie Bressy**

Tél : 02.44.88.08.52

6 Assistants d'éducation

Bureau Tél : 02.44.68.01.56 - vs.cda@ac-nantes.fr

Lycée

CPE : **Mme Clémence Guillermic**

Tél : 02.44.88.48.90

CPE : **Mme Julie Loiseau**

Tél : 02.44.88.09.72

Assistants d'éducation (12 en externat et 8 en Internat)

Bureau Tél : 02.41.88.09.50 vs.lda@ac-nantes.fr

SERVICE DE GESTION

Gestionnaire : **M. Didier Decoux**

Tél 02.41.88.14.11 Ce.0490001k@ac-nantes.fr

INTENDANCE :

Gestion Personnel et Bourse :

Mme Malika Houari

Tél 02.44.68.01.50

Restauration et Voyages Scolaires :

Mme Catherine Letourneau

Tél 02.44.68.01.53

Achats et Fournitures Pédagogiques :

Mme Bénédicte Burban

Tél 02.44.68.01.53

SERVICE COMPTABLE

Agence Comptable : **M. Didier Decoux**

Secrétaire **Mme Nadine Gaté**

Tél 02.41.88.14.60

M. Pierre Bonsergent

